

MASTER MANAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

ANNÉE	M2
INTITULÉ	Justice/Injustices environnementales
LANGUE	Français
DURÉE	Module de 13h de cours (CM et TD) + 15h de travail en groupes d'étudiants + 3h de restitution orale par groupes
ECTS	3
COMPOSANTE	UFR DEG, Département de Gestion Commun avec UFR LLSH, Département de Géographie

DESCRIPTION DU COURS

Dans le cadre d'une transition énergétique et écologique qui devient une préoccupation majeure à différentes échelles, il est primordial de relier les enjeux environnementaux avec les enjeux sociaux. S'ils viennent parfois en opposition, ils sont la plupart du temps intimement liés, les contraintes environnementales affectant les plus pauvres alors que les aménités se concentrent dans des espaces appropriés par les plus riches. Les concepts, maintenant bien documentés, de justice et d'injustices environnementales, permettent de comprendre l'expression des relations entre ce binôme environnement/enjeux sociaux.

Ces concepts se déclinent à différentes échelles, selon différentes logiques et des mécanismes de renforcement ou d'atténuation encore limités. Leur matérialisation sera ainsi étudiée aussi bien à l'échelle globale/internationale qu'à l'échelle nationale/locale, en mettant l'accent sur la manière dont la problématique de la justice/injustice climatique est cadrée dans les traités internationaux et traitée en sciences humaines et sociales.

Le module abordera également les inégalités écologiques urbaines dans les pays du Nord comme dans ceux du Sud. La généalogie et les repères historiques du concept seront présentés, ainsi que les principes et les cadres analytiques.

Le cours abordera aussi les conflits à propos de l'environnement, de l'aménagement et des ressources naturelles, ainsi que l'émergence et le déploiement des mobilisations et des mouvements citoyens pour l'environnement.

Un travail collaboratif sera effectué par groupes d'étudiants et d'étudiantes, et sera restitué oralement pour clôturer la séquence. Les cas traités dans ce travail collaboratif pourront être ceux qui sont répertoriés dans l'atlas de la justice environnementale (<https://ejatlas.org/>).

MASTER MANAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

COMPÉTENCES PRINCIPALES VISÉES

À la fin de ce cours, je devrais être capable de...

- Maîtriser les concepts : justice et injustice environnementales, inégalités écologiques, justice climatique
- Comprendre les enjeux et être capable d'identifier et de caractériser les injustices environnementales
- Pouvoir articuler les cadrages théoriques et les cas empiriques (étude de cas)
- Etre en mesure de proposer des solutions pour résorber les injustices environnementales

ÉVALUATION

Travail collaboratif réalisé en groupes pendant la semaine de regroupement (étude de cas au choix). Une synthèse écrite et une restitution orale seront notées. L'évaluation portera autant sur l'oral que sur l'écrit.

BIBLIOGRAPHIE DU COURS ET RESSOURCES

- Cyria Emelianoff (2006). « Connaître ou reconnaître les inégalités environnementales ? », ESO Travaux et Documents, n° 25, décembre.
- Julie Gobert (2016). « Les inégalités environnementales : une problématique socio-spatiale multi-dimensionnelle », in : *Justice et injustices environnementales*, L'Harmattan.
- Moïse Tsayem et Claire Philippe (2022). « Repères et caractéristiques épistémiques de la justice climatique », *Natures Sciences Sociales*, vol.30, n°1.
- Mathieu Durand, Sylvie Jagelin (2012). *Inégalités environnementales et écologiques : quelles applications dans les territoires et les services urbains ? Introduction*, Revue Flux n°89/90, p.4-14 DOI 10.3917/flux.089.0004